



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
RÉGION CENTRE

Valoriser le territoire avec la plantation de haies en favorisant l'intégration paysagère

L'expérience du Pays Sancerre Sologne

Des plantations de haies au goût de tous

Un souci de plusieurs agriculteurs de retrouver des haies utiles, le long du parcellaire.

Une dynamique du Pays Sancerre Sologne, partenaire financier des opérations de valorisation des paysages.

Une sensibilité de la commune et de la collectivité autour de l'emploi et des ressources du patrimoine bocager.

Un accompagnement diagnostic et un appui technique de la Chambre d'agriculture du Cher à l'émergence de projet.



Combiner les intérêts complémentaires de la plantation

Développer et régénérer la ressource bois énergie avec la plantation de plusieurs centaines de mètres de haies linéaires, pour favoriser l'autonomie énergétique ou diversifier les activités de productions... Une centaine de mètres de plantation pourra être exploitée tous les ans en bois de chauffage afin de satisfaire au besoin de l'exploitant et en respectant un cycle de coupe d'au moins une dizaine d'années, afin de permettre à la haie de se reconstituer.

Recréer du paysage et du lien social avec la plantation à proximité du bourg et le long d'un itinéraire routier touristique, menant à un village de potiers reconnu.



Produire tout en préservant et valorisant l'environnement avec des plantations à l'aplomb du fossé pour prévenir des congères de neige qui handicapent l'accès routier, l'hiver, en concertation avec les services de l'équipement.

Améliorer l'intégration paysagère de l'exploitation agricole avec la plantation d'alignements d'arbres et d'un verger « conservatoire » pour valoriser l'exploitation et en faciliter les possibilités d'accueil et de circulation.

● Un diagnostic pour mobiliser des financements et des partenariats

Les agriculteurs réalisent un diagnostic « biodiversité environnement » proposé par la Chambre d'agriculture du Cher, pour mieux connaître le potentiel et les marges de manœuvre éco-environnementales sur l'exploitation. La plantation de haies s'impose dans ce cas, comme un projet répondant à la fois à des demandes, des besoins et une opportunité.

Un projet de plantation se concrétise en 2009, soit deux années après la réalisation du diagnostic et la prise en compte des préconisations, avec l'appui financier du Pays Sancerre Sologne, l'aide à l'émergence de projet de la Chambre d'agriculture et les services du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement.

La commune s'associe à la démarche des agriculteurs en participant financièrement et avec la mise en œuvre de prolongements paysagers au sein des chemins ruraux mitoyens conduisant au cœur du village. Tous les travaux de plantation sont réalisés avec la collaboration d'une association d'insertion professionnelle.



● Un projet visible et démonstratif réussi

Susciter le désir de travailler et d'anticiper autour des questions environnementales au sein de l'exploitation agricole.

Mobiliser de paire la collectivité et les agriculteurs dans une démarche commune d'intérêt territorial, sans portée réglementaire.

Des plantations d'essences locales visibles depuis le domaine public qui donnent une image positive et attractive.

Des synergies entre les acteurs du monde rural, source de nouveaux projets de développement pour le territoire.



Pour en savoir plus :

Chambre d'Agriculture du Cher
Service Environnement et Territoires
2701, route d'Orléans - BP10 - 18230 Saint-Doulchard
Tél. : 02 48 23 04 00
accueil@cher.chambagri.fr - www.cher.chambagri.fr



Et dans les autres départements :

Retrouvez les coordonnées de votre Chambre d'Agriculture sur www.centre.chambagri.fr



Document réalisé par les Chambre d'Agriculture de la Région Centre dans le cadre du Programme Régional de Développement Agricole 2009 - 2013 avec le concours financier du Cas Dar.